

Conception d'un cahier technique pour faciliter les transactions de matières premières agricoles entre producteurs Bio

Format : Présentation orale

Auteurs et organisme :

Contact CAB Pays de la Loire : Sébastien BONDUAU (chargé de mission productions végétales) Tél : 02.41.18.61.42 - mail : cab.filières@biopaysdelaloire.fr **Contact ITAB :** Catherine EXPERTON (commission élevage) Tél : 01.40.04.50.72 - mail : catherine.experton@itab.asso.fr

Le contexte : Depuis plus de dix ans et pour faire face aux aléas climatiques de ces dernières années, plusieurs groupements du réseau FNAB ont cherché à mettre en place des outils pour faciliter les échanges de matières premières agricoles entre producteurs bio. L'expérience acquise montre que ces échanges ne vont pas de soi : il faut déjà avoir connaissance des besoins en fourrages des éleveurs proches et adapter son travail pour leur fournir des fourrages de qualité, parfois investir. En parallèle, les statistiques régionales démontrent une très forte progression du nombre de nouvelles conversions et installations en Pays de la Loire, tant en productions animales que végétales. Quoiqu'il en soit pour initier et multiplier ces démarches vers l'autonomie régionale de systèmes Bio, les structures d'animation ont un grand rôle à jouer : recenser et fluidifier les échanges, favoriser l'interconnaissance des paysans bio, de leur métier, de leurs méthodes... tisser des liens de relation directe afin de favoriser le dialogue et la confiance.

L'objectif : L'autonomie demeure la clef essentielle pour la pérennité des systèmes biologiques et plus précisément dans l'autonomie alimentaire du troupeau et en termes de décision du chef d'exploitation. La CAB a réalisé un cahier technique pour faciliter les transactions de matières premières agricoles entre les fermes Bio en Pays de la Loire « Cette démarche qui a comme objectif de recenser les différents outils mis en place au sein du réseau FNAB avec leurs points forts et leurs points faibles, et d'apporter des éléments réglementaires et techniques aux producteurs. Cette étude s'inscrit pleinement dans un objectif global du réseau FNAB de favoriser l'autonomie des fermes bio que ce soit à l'échelle des fermes ou des territoires. Les résultats de cette étude pourront ainsi contribuer à faciliter le déploiement de ces outils dans les GAB et GRAB qui le souhaite. Cette dynamique collective de partage permettra à bon nombre d'entre nous, agriculteurs bio ou conseillers, animateurs, de trouver la solution pour renforcer leur autonomie technique, économique et intellectuelle.

Méthodologie : Après avoir réalisé en 2015, un Catalogue des outils du réseau FNAB pour favoriser les échanges directs entre éleveurs et polyculteurs, la CAB a réalisé une collecte de témoignages de producteurs Bio des Pays de la Loire et apporté des compétences techniques et juridiques à partir d'une compilation de documents existants dans le réseau FNAB. En termes d'ingénierie de projet, il demeure très pertinent d'associer des éléments techniques et réglementaires à des savoir-faire émanant du terrain.

Public cible : Cet outil vise un public d'organisations de développement, d'acteurs économiques, organisations de recherche travaillant sur les échanges de proximité entre éleveurs et polyculteurs et l'ensemble des polyculteurs et éleveurs qui souhaitent en savoir davantage sur ce sujet.

Diffusion et valorisation :

En termes de diffusion et de vulgarisation auprès du public cible, ce cahier technique est disponible gratuitement au sein des cinq groupements départementaux (GAB 44, GabbAnjou, Civam Bio 53, GAB 72 et GAB 85) sur la région Pays de la Loire en version papier et est également disponible en version informatique sur le site de la Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire (http://www.biopaysdelaloire.fr/html/index.php?id_repertoire=67&pere=63). Ce cahier technique a pu être diffusé lors d'événements de promotion de l'agriculture Biologique à l'échelle régionale et nationale (adhérents FNAB) ainsi que lors des formations techniques locales. A ce jour, les premiers retours des utilisateurs démontrent la pertinence du contenu et de l'intérêt d'avoir créé cet outil technique. Un questionnaire de satisfaction sera envoyé à l'ensemble des producteurs adhérents au réseau GAB-CAB courant 2018.

Auteur du cahier technique :

Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire (membre du réseau FNAB)
9, rue André Brouard – CS 70510 – 49105 ANGERS cedex 02
www.biopaysdelaloire.fr

Colloque : Les polycultures-élevages

Valoriser leurs atouts pour la transition écologique
à AgroSup Dijon, les 10 et 11 octobre 2017.

Lier productions végétales et animales : quelles limites des approches spécialisées pour concevoir des outils et accompagner les systèmes en polyculture-élevage ?

Format : Présentation orale

Auteur et organisme : Gross Hélène, ACTA

Contexte et objectifs : Les systèmes de polyculture-élevage sont identifiés comme des exemples de systèmes « agro-écologiques » du fait des performances économiques, environnementales et sociales qui leur sont attribuées. Les outils de diagnostic et de pilotage construits pour des systèmes spécialisés trouvent leurs limites pour ces systèmes plus complexes. Les agriculteurs et les conseillers qui les accompagnent peuvent alors se trouver démunis pour aborder ces systèmes dans leur globalité et ce d'autant plus qu'ils sont souvent spécialisés dans une thématique ou une production. A partir de travaux menés dans le cadre de deux projets portés par l'ACTA, la contribution propose une analyse des difficultés rencontrées par des concepteurs d'outils et par les conseillers lorsqu'il s'agit de prendre en compte les systèmes de polyculture-élevage.

Matériels et méthodes : La contribution repose sur les travaux menés dans le cadre de deux projets :

- *la construction d'un outil de diagnostic diagagroeco*¹ : libre d'accès sur internet, l'outil s'adresse aux agriculteurs et conseillers qui souhaitent mener une réflexion sur l'engagement dans l'agro-écologie d'une exploitation. A partir de questions sur les pratiques mises en œuvre, les performances de l'exploitation et les démarches de l'agriculteur, l'outil fournit un diagnostic à l'échelle de l'exploitation et propose des pratiques qui pourraient être testées dans une démarche de progrès.
- *des entretiens auprès de conseillers, animateurs de collectifs intéressés par l'autonomie alimentaire des élevages* (projet DECO AGRO-ECO) : l'analyse proposée ici repose sur les résultats d'une dizaine d'entretiens semi-directifs. Ces entretiens portaient sur les outils (entendus au sens large : techniques, organisationnels, financiers) mobilisés et sur les atouts et contraintes rencontrés par les conseillers dans leurs missions d'accompagnement de collectifs d'agriculteurs que ce soit sur les dimensions techniques ou organisationnelles.

Principaux résultats : Ces retours d'expériences questionnent l'adaptation d'approches méthodologiques et des métiers et compétences définis avec une entrée « mono (filière/atelier) » à des approches systémiques, complexes et multi-échelles inhérentes aux systèmes de polyculture-élevage. Les difficultés rencontrées portent notamment sur :

- *la prise en compte des différents ateliers dans un diagnostic à l'échelle de l'exploitation* : Comment évaluer la complémentarité entre les différents ateliers ? Quelle unité de référence privilégier pour analyser et comparer entre exploitations des performances globales (ha ? kg d poids vif ?...) ?
- *la disponibilité et la production de références* : A quelles références nationales ou locales comparer les résultats d'une exploitation ou d'un territoire ? Comment produire ces références ?
- *le métier, la formation et les compétences des conseillers/animateurs de groupes d'agriculteurs* : des conseillers spécialisés peu formés à des approches systèmes, une polyculture-élevage à l'échelle des territoires qui incitent les conseillers à devenir animateurs territoriaux...

Perspectives : Les questions et impasses présentées, amènent à questionner l'organisation et les concepts et méthodes de l'ensemble de la chaîne de recherche, développement, innovation que ce soit dans les approches scientifiques et techniques, la structuration de l'amont et de l'aval ou encore la formation et les métiers des acteurs concernés.

¹ www.diagagroeco.org

Conception d'un outil de conseil destiné à l'amélioration de l'efficacité économique des exploitations de Polyculture-élevage sur le territoire Franc-Comtois

Format : Présentation orale

Auteurs et organismes : GESELL A. (1), GUY A. (2), JACQUOT B. (3), ROUMET J-P. (2)

(1) Chambre Départementale d'Agriculture de Haute-Saône – 17 Quai Yves Barbier, 70000 VESOUL

(2) Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs – Territoire de Belfort, 130 bis rue de Belfort, 25000 Besançon

(3) Chambre Départementale d'Agriculture du Jura – 455 rue Colonel de Casteljaeu 39000 LONS LE SAUNIER

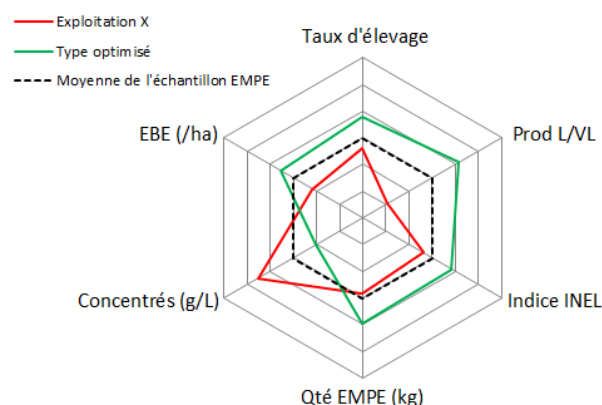
La Franche-Comté se caractérise par une production laitière dominante en zone de montagne et en zone de plaine. En situation de conseil, force est de constater qu'au-delà des effets indéniables et parfois catastrophiques de la conjoncture, l'efficacité économique des exploitations dépend également d'effets plus structuraux tels que les pratiques mises en œuvre par l'exploitant et les caractéristiques du milieu (GROB & al. 2015 ; ROUMET & CASSEZ 2011). Cette communication présente la conception d'un outil de conseil innovant permettant d'améliorer le revenu des exploitations laitières à partir de ces effets structuraux.

Au moyen d'enquêtes (n=186), des analyses multidimensionnelles (ACP) ont permis dans un premier temps de mettre en évidence les facteurs discriminants propres à chaque système d'affouragement (Tableau 1).

Tableau 1 : Hiérarchie des variables discriminantes	Cosinus carré des variables			
	Ensilage-maïs Inertie F1 F2 : 59,3 %		Foin- Regain Inertie F1 F2 : 52,3 %	
Descripteurs pratiques	F1	F2	F1	F2
Production laitière (L / VL)	72,2	0,1	41,7	28,7
Mécanisation (CV/ha)			40,2	23,1
Vélages / an			7	56,5
Taux d'élevage (%)	25,3	32,2	2,3	44,5
Prairies temporaires (% de SF)			39,2	5,5
Concentrés distribués (g/L)	21,3	34,3	9,5	12,2
Ensilage maïs (EMPE) distribué (kg / VL / j)	37,6	1,7		
Indicateur Economique Laitier (INEL)	10,1	50,9		
Descripteurs de milieu	F1	F2	F1	F2
Niveau d'intensification (kg lait / ha SF)			71,6	2,1
Sol profond (%)			31,1	3,5
Spécialisation céréale (SCOP/SAU)	31,6	38,6		

Dans un second temps, ces résultats ont permis la construction de typologies d'exploitations pour chacun des deux systèmes fourragers. Enfin, nous avons confronté ces dernières à l'Excédent Brut d'Exploitation au moyen d'analyses de variance : EBE/ha pour le Maïs Ensilage (P = 0.012) et EBE/1000L pour le Foin-Regain (P = 0.001). Les classifications se révèlent significativement liées au critère de rentabilité que représente l'EBE.

Au final, l'objectif est d'identifier les leviers stratégiques propres à l'élevage laitier et aux surfaces permettant d'améliorer l'EBE. L'exemple de la Figure 1 (radar de données centrées réduites) montre la combinaison des pratiques gagnantes pour un type d'exploitation donné, cas d'un système Maïs Ensilage avec une part de cultures comprise entre 25 et 50%.



Facteurs	Exploitation X	Type optimisé
Taux d'élevage	36	42
Prod L/VL	6500	8200
Indice INEL	5,7	9,5
Qté EMPE	7,2	8,5
Concentrés (g/L)	310	210
EBE / ha	424 €	585 €

Figure 1 : Représentation graphique d'un système Maïs Ensilage optimisé et d'une exploitation réelle

L'optimisation consiste ici à donner une part plus importante de maïs dans la ration. Dans ces conditions, la productivité laitière peut être élevée tout en maintenant un recours modéré à l'aliment (<210 gr/L). Le taux d'élevage peut alors être soutenu dans la mesure où la gamme d'intensification le permet. Cette maîtrise globale est facilitée par un indice INEL élevé.

Cet outil, conçu pour être facilement utilisé par les conseillers, s'inscrit dans un projet transfrontalier Interreg France-Suisse. Au-delà de la connaissance des systèmes d'exploitation, il permettra d'aller plus avant dans leur compréhension en identifiant les déterminismes de la valorisation de la ration de base des bovins laitiers de la zone d'étude.

Grob et al., 2015 Renc. Rech. Ruminants 22, 321 – 324 Roumet J.P., Cassez M., 2011 Renc. Rech. Ruminants 18, 37-30

Colloque : Les polycultures-élevages

Valoriser leurs atouts pour la transition écologique à AgroSup Dijon, les 10 et 11 octobre 2017.

La démarche de progrès Grignon Energie Positive à la ferme de Grignon : une approche transversale pour plus de durabilité.

Format : Présentation orale

Auteurs et organismes :

Sophie Carton (AgroParisTech), Pierre-Henri Pomport (AgroParisTech), Thomas Guilbaud (Céréopa)

Résumé

La ferme de Grignon (78) est un système de polyculture-élevage comptant 400 hectares de cultures, dont la moitié est destinée à l'alimentation de 200 vaches laitières et de 500 brebis mères et leur suite (chiffres 2017). Ce texte vise à montrer comment la démarche de progrès Grignon Energie Positive (GE+), basée sur une approche transversale (cultures/élevages), a permis l'amélioration de la durabilité de la ferme.

Matériel et méthodes :

La démarche de progrès GE+ a été mise au point par AgroParisTech et le Céréopa à partir de 2006 à la ferme expérimentale d'AgroParisTech à Grignon. Elle vise l'amélioration de la durabilité des fermes et s'applique à tous les ateliers de l'exploitation (végétaux et animaux).

La démarche de progrès débute avec un diagnostic stratégique basé sur l'outil PerfAgroP3, développé par le Céréopa. Grâce à l'application de la technique de programmation linéaire, PerfAgroP3 permet de calculer la combinaison d'activités et de pratiques qui optimisent la performance d'une exploitation agricole dont on a précédemment renseigné toutes les caractéristiques, possibilités et contraintes de fonctionnement. La performance de l'exploitation agricole est évaluée à travers sa marge économique, ses consommations d'énergie primaire, ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et son indice de potentiel nourricier.

La démarche de progrès se poursuit par la mise en œuvre de la combinaison d'activités et de pratiques choisie par l'agriculteur en fonction des résultats du diagnostic. L'évolution des flux de matière et d'énergie sur la ferme est suivie grâce à la mise en place d'un système d'information adapté, ce qui permet de calculer les niveaux de performance associés.

Résultats :

Pour simplifier l'analyse, nous avons choisi de focaliser ici notre attention sur l'évolution des résultats de l'atelier laitier de la ferme de Grignon entre 2006 et 2015.

La mise en œuvre de la démarche de progrès à Grignon s'est concrétisée par un travail d'optimisation de la ration des vaches (utilisation de luzerne autoproduite et de tourteau gras de colza de la ferme) et de la fertilisation des cultures fourragères. En outre, la productivité du troupeau a été augmentée (productivité par vache et part des animaux productifs dans l'ensemble de l'effectif). Ces actions ont permis l'amélioration des performances environnementales de l'atelier (-20% d'émissions de GES et -40% de consommations d'énergie par litre de lait standard entre 2006 et 2015) ainsi qu'une hausse de l'indice de potentiel nourricier et de la marge économique calculée hors variation des jeux de prix.

Conclusion et perspectives :

L'efficacité de la démarche de progrès a ainsi été vérifiée à Grignon. Elle a ensuite été confirmée à travers son déploiement dans un réseau de fermes expérimentales et commerciales en France entre 2009 et 2015. La poursuite de l'amélioration des performances à la ferme de Grignon passe maintenant par l'optimisation des interactions entre cultures et élevages à l'échelle territoriale, qui a commencé en 2016 (production de luzerne et de maïs et épandage de fumier chez des voisins).

Bibliographie :

Programme Grignon Energie Positive. 25 fermes dans une démarche de progrès à l'échelle système. Innovations Agronomiques 37 (2014), 53-65

Colloque : Les polycultures-élevages

Valoriser leurs atouts pour la transition écologique
à AgroSup Dijon, les 10 et 11 octobre 2017.

Outiller les acteurs pour accompagner les démarches collectives d'introduction des légumineuses

Format : Présentation poster

Auteurs et organisme : A-C. Kubala⁽¹⁾, F. Valorge⁽²⁾

⁽¹⁾ FRcuma Rhône-Alpes, F69364 Lyon, ⁽²⁾ FRcuma Ouest, F35065 Rennes

FRcuma Aura – 23 rue Jean Baldassini – 69364 Lyon cedex 07

anne-claire.kubala@cuma.fr

Contexte et objectifs

La production de légumineuses fourragères, en favorisant notamment l'autonomie alimentaire et protéique, est une entrée vers la transition agro-écologique. Bien que cette production présente de nombreux intérêts, des freins technico-économiques et organisationnels limitent son développement. Des démarches collectives sont susceptibles de lever tout ou partie de ces freins en réduisant les coûts d'apprentissage, en stimulant l'expérimentation et en mutualisant les moyens et les risques.

Le projet CASDAR LUZ'CO s'intéresse à ces initiatives collectives qui facilitent l'introduction de luzerne ou légumineuses fourragères dans les systèmes pour identifier les leviers favorisant l'émergence et la démultiplication de ces démarches.

A partir d'enseignements tirés de l'analyse de quelques groupes novateurs, ce projet ambitionne notamment de produire des outils à l'intention des collectifs d'agriculteurs ou agents de développement concernés. Loin de proposer des solutions standardisées, il s'agit d'apporter des éclairages favorisant une adaptation au territoire concerné, au contexte économique, social et environnemental du projet en émergence.

Elaboration d'un centre de ressources

Dans ce cadre, les partenaires du projet ont entrepris de créer un centre de ressources pour y présenter de façon organisée l'ensemble des contenus utiles aux porteurs de projets (agriculteurs et animateurs impliqués dans ce type de démarches) : des témoignages de groupes ayant investi cette thématique, des éclairages (points d'attention, conditions de réussite identifiées, etc.), des contacts utiles et des ressources bibliographiques (références technico-économiques, méthodes et outils d'animation ou d'accompagnement de projets collectifs) issues du projet LUZ'CO ou d'autres sources.

Cet espace en ligne aura 3 objectifs :

Répondre aux questionnements individuels sur l'intérêt des légumineuses fourragères et la façon de les intégrer dans son système d'exploitation

Présenter et analyser la diversité des solutions collectives qui facilitent le développement des légumineuses fourragères

Aiguiller les animateurs ou leaders de groupes sur les façons de conduire ou accompagner ce type de démarche collective

Etat d'avancement et perspectives

Une première version est en cours d'élaboration par l'équipe projet Luz'co et sera testée auprès de groupes pilotes. La version diffusable devrait être hébergée sur un site internet existant (AFPF ou FRcuma Ouest à priori) à partir de l'hiver 2017-2018 et est susceptible d'évoluer au-delà du projet Luz'co en intégrant les livrables d'autres programmes menés au sein du RMT Spyce notamment.

Colloque : Les polycultures-élevages

Valoriser leurs atouts pour la transition écologique
à AgroSup Dijon, les 10 et 11 octobre 2017.

Encourager les collaborations entre productions animales et végétales : quels instruments de politique publique ?

Format : Présentation orale

Auteurs et organismes : Michel Rieu, IFIP-Institut du Porc, Christophe Perrot, IDELE-Institut de l'Élevage, Hervé Marouby, IFIP-Institut du Porc, Christine Roguet, IFIP-Institut du Porc

Malgré leurs grands mérites et leurs vertus, les systèmes de polyculture-élevage tendent à voir leur contribution à la production agricole européenne régresser. Dans les politiques agricoles européennes (la PAC) conduites depuis quelques décennies, les objectifs principaux étaient la croissance des volumes et la compétitivité, c'est-à-dire la baisse des prix des produits agricoles et alimentaires. La contrainte budgétaire a, par la suite, amené à choisir les instruments les moins coûteux. D'autres réglementations (environnement, santé, bien-être animal) ayant des effets sur l'agriculture ont émergé et le second pilier de la PAC a été ouvert. Mais le choix de rendre l'agriculture de l'Union européenne compétitive sur le « marché mondial », dans le contexte de négociations multilatérales (OMC) ou bilatérales (accords de libre-échange), a maintenu la tendance. Pour les exploitations agricoles, ce contexte politique privilégiant la baisse des coûts a imposé une tendance de spécialisation, d'agrandissement et de concentration géographique des productions dans les zones les plus « favorisées ».

Autrement dit, les vertus de l'association végétal-animal n'ont pas été en mesure d'apporter des bénéfices économiques suffisants pour contrecarrer ces tendances. Les productions animales les moins concentrées géographiquement sont celles qui ont reçu des aides PAC.

Entre 2012 et 2015, le programme européen de recherche CANTogether (FP7) a évalué en profondeur différents systèmes d'association entre productions animales et productions végétales, à l'échelle des exploitations ou à l'échelle des territoires, en particulier pour leur impact environnemental (effet de serre, bilan minéral, émissions...). Ce programme comportait une partie consacrée à l'élaboration de recommandations politiques sur laquelle s'appuie cette communication.

A la base de cette approche, se trouve l'interrogation sur la capacité à contrebalancer des bénéfices économiques, par nature incitatifs pour des acteurs économiques et directement effectifs à court terme, par des bénéfices d'une autre nature, environnementaux ou sociaux, difficilement perceptibles, ou à long terme et à une échelle principalement collective.

Les cas de CANTogether sur lesquels l'analyse s'est fondée ont permis d'illustrer des principes fondant l'action politique : Ce sont les résultats qui sont primordiaux et qui doivent constituer les véritables objectifs. Plus que des objectifs de moyens, les incitations politiques doivent donc viser des résultats. En l'occurrence, la question porte sur les systèmes de production et leurs effets.

En matière d'impact environnemental, la synergie entre productions animales et végétales est importante quelle que soit l'échelle à laquelle elle s'opère.

Il appartient aux politiques de donner du poids aux bénéfices environnementaux alors que les tendances « naturelles » privilégient les résultats économiques. Il faut rééquilibrer le poids des piliers de la durabilité dans les différents types d'arbitrage politiques.

Pour cela, différents types d'instruments peuvent être activés : les taxes pour freiner ou les subventions pour inciter, la traduction en termes monétaires de bénéfices qualitatifs, l'encouragement de pratiques transactionnelles assurant la synergie en acteurs complémentaires.

Mais dans une manière renouvelée de concevoir la politique, les décideurs, à différents niveaux, doivent privilégier les orientations servant l'intérêt général et laisser aux acteurs le choix des modalités et instruments leur permettant d'atteindre les objectifs attendus.

En conséquence, le projet CANTogether a permis de formuler les préconisations suivantes envers les politiques publiques :

Faciliter le rapprochement géographique entre productions animales et végétales à l'échelle de l'exploitation, des groupes d'exploitations ou des territoires en définissant clairement les objectifs poursuivis par ce rapprochement (accroissement de la biodiversité, bouclage des cycles N et C, protection de la fertilité des sols...) Les incitations politiques doivent laisser aux acteurs de terrain des marges de manœuvre importantes pour la mise en œuvre, mais encourager la coopération et la recherche de complémentarités.

Définir des objectifs plus intégrés de tous les critères de la durabilité. Privilégier d'un côté la réponse aux signaux de marché comme base fondamentale de la politique agricole et mettre en place par ailleurs de dispositions correctives, produit des déséquilibres, environnementaux par exemple.

Ainsi faut-il explorer en profondeur la possibilité de traduire économiquement les impacts environnementaux pour que la protection du milieu soit intégrée au raisonnement des acteurs économiques. De plus, des instruments de marché sont à imaginer et encourager pour corriger les effets non désirés induits par le marché, par exemple en facilitant la coopération. Enfin, les systèmes diversifiés, qui sont moins rentables, doivent être protégés contre la volatilité agressive des cours aux moyens d'instruments recevant un soutien public.

A l'échelle de l'Union européenne, cela suppose de se doter d'une vision pour les productions animales. La tendance actuelle privilégie les grandes exploitations spécialisées concentrées sur une partie réduite du territoire européen. Ce mouvement est en train de se précipiter pour la production laitière. Pour y remédier, une vision alternative claire, accompagnée de mesures fortes, est indispensable.

Colloque : Les polycultures-élevages

Valoriser leurs atouts pour la transition écologique
à AgroSup Dijon, les 10 et 11 octobre 2017.